

Une bourse, un logement ?

Avec la demande
en ligne, vous avez toutes
les cartes en main



Du 1^{er} juillet au 31 octobre 2017

sur Messervices.etudiant.gouv.fr

CECI S'ADRESSE



Aux élèves des classes de terminales en 2017 et qui envisagent des études supérieures en Nouvelle-Calédonie pour l'année 2018



**N'attendez pas les résultats du baccalauréat pour
formuler une demande de bourse et/ou de logement !**



Aux étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur en 2017 et qui renouvellent leur demande de bourse et/ou de logement pour l'année 2018 ou qui souhaitent déposer une 1^{ère} demande



Tous les renseignements sur le site du vice-rectorat :

www.ac-noumea.nc

Rubrique : demander une bourse